

Fiche d'identification du projet n°2

Source : Point focal climat MEIPP

Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet CDN	Programme sectoriel n° : 8 Programme de développement de l'économie des systèmes de gestion et de traitement des déchets solides déversés dans les cours d'eaux et les océans
Porteur de projet	Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille Public Entreprise IMANY RECYCLAGE GOMPOLO NGABI 00 242 06 833 27 36 Email : cgompolo@yahoo.fr DIAGNE AWA 00 242 06 833 27 32 Email : eve.diagne@yahoo.fr
Secteur d'activité du projet	Construction d'une usine de recyclage des déchets de la ville de BRAZZAVILLE
Brève description du contenu	
<p>Le ramassage et le traitement des déchets ménagers qui s'accumulent dans la ville de Brazzaville est un problème majeur auquel les autorités municipales sont confrontées. Un décret n 2011-485 du 20 juillet 2011 réglementant la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et films en plastique pour la vente des aliments, de l'eau et toute autre boisson a été publié. Malgré cette disposition les cours d'eaux qui traversent la ville regorgent de déchets solides de toute nature qui se retrouvent dans le fleuve Congo surtout pendant les saisons pluvieuses. Ce rejet sauvage et en masse de ces déchets dans le milieu naturel sans traitement, constitue une menace sur la société, la santé humaine, l'économie, la faune et la flore, la production alimentaire, le tourisme, l'écologie et la qualité environnementale.</p> <p>Le projet consiste à implanter à BRAZZAVILLE une usine de tri, de traitement, de transformation et de recyclage des déchets pour contribuer à la réduction des gaz à effet de serre. Environ 500.000Tonnes de déchets seront traités par an, pour la préservation de l'environnement urbain, les cours d'eaux du bassin du Congo et l'océan Atlantique . Le ramassage des déchets sera assuré grâce à un parc de 45 camions bennes à ordures. L'usine sera implanté sur un terrain de 100 hectares et environ 2.200 emplois directs et indirects seront créés. IMANY RECYCLAGE sera l'une des premières entreprises de tri, de traitement et de recyclage des déchets en Afrique centrale qui proposera aux collectivités et aux entreprises une offre globale de solutions innovantes alliant performance économique et environnementale.</p> <p>Les déchets seront transformés pour être revendus à l'international comme poudre de verre, granulés de plastique ; plaquettes de fer. Le papier recyclé sera utilisé comme combustible pour remplacer le bois de chauffe et le charbon dans les ménages locaux. Les déchets compostés produiront un engrais vert pour les cultures maraîchères.</p> <p>Une vaste campagne de sensibilisation de la population sera organisée sur les impacts de notre mode de consommation sur l'environnement et le changement climatique.</p>	
Impacts environnementaux et développements durables	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à la réduction des gaz à effets de serre • Réduction de la pauvreté des populations locales par la création d'emplois • Augmentation des bénéfices pour tous les actifs agricoles • Transfert de technologies • Préservation des ressources hydrologiques du Bassin du Congo • Diversification des activités économiques • Réduction des importations de certains produits agricoles • Amélioration de la sécurité alimentaire et sanitaire .
Coût du projet	40 millions d'Euros
Durée du projet	5ans